

# l'Echo Simianais

Bulletin municipal n°13 • Décembre 2014



DANS CE NUMÉRO :



Photo: Ulrich-T

Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du bombardier Wellington : pages 8 et 9

Henri Laugier - De la Haute Provence à l' U.N.E.S.C.O. : pages 14 et 15





## LE PROPOS DU MAIRE :

Dans mon précédent propos du N° 12 de l'Echo Simianais du mois de juin 2014, j'avais indiqué qu'une synthèse des besoins et souhaits de la population serait réalisée à l'issue de différentes réunions de concertation ou rencontres.

C'est chose faite.

Les divers travaux ou réalisations, les initiatives ou manifestations immatérielles formulées suffisent à remplir largement ce qu'une équipe municipale peut faire dans un mandat.

Toutefois, trois projets complémentaires les uns par rapport aux autres se détachent nettement et, sur le principe, sont retenus. Il s'agit :

- d'un agrandissement de la salle des fêtes couplé à une sérieuse réfection de l'existant.
- de l'aménagement structurel de la place du village.
- de la mise aux normes de certains bâtiments publics au regard du handicap et des personnes à mobilité réduite étant précisé qu'entrent dans cette dernière notion les personnes âgées, les femmes enceintes ou avec poussette, les malvoyants...

Dans ce cadre, il est envisagé la délocalisation de la Mairie qui pourrait être transférée entre la Poste et la nouvelle salle des fêtes.

Ce souhait est justifié par une obligation légale à laquelle doit faire face la commune. Une mise aux normes aurait théoriquement dû être mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais les pouvoirs publics conscients de l'impossibilité pour les collectivités de la réaliser dans les délais requis ont créé l'Agenda d'Accessibilité Programmée. Il s'agit d'un engagement à réaliser des travaux dans un délai déterminé, jusqu'à 3 ans, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Cet engagement doit être déposé en Préfecture au plus tard le 27 septembre 2015. Outre la conformité à la législation et à la réglementation, cette opération constitue un projet ambitieux pour la commune et utile pour les usagers.

Toutefois, se pose une question majeure : celle du financement qui s'inscrit dans un contexte tant national, que local, très difficile.

Au plan national, les diminutions drastiques des dotations de l'Etat, qui constituent la part la plus importante du budget de fonctionnement des Communes, sont maintenant connues de tous. Elles ont pour corollaire la diminution des subventions

et les difficultés accrues pour les obtenir.

Au plan local, j'ai évoqué dès ma prise de fonction le flux financier très tendu qui a été le nôtre.

Globalement, cette situation que nous avons trouvée est le

fait d'obligations de réalisations dont l'urgence ou la conjoncture n'avaient pas toujours permis à nos prédécesseurs de mettre en adéquation le budget nécessaire aux situations qui se présentaient. A titre d'exemple, ceci a existé pour le revêtement de voirie (enrobé) dans la traversée du Faubourg.

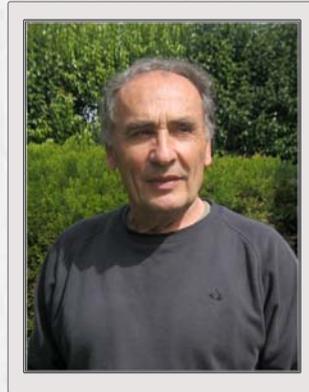
De plus, les municipalités doivent maintenir une trésorerie correcte dans l'attente des subventions qui n'arrivent que bien après la réalisation des travaux et qui ne sont accordées que sur des montants hors tva, alors que les communes paient cette taxe qu'elles ne récupèrent que partiellement avec deux ans de retard, d'où un nouveau facteur aggravant.

Lentement mais régulièrement la situation financière de la commune s'améliore.

Dans cette conjoncture, il est indispensable de bâtir un financement des trois projets complémentaires qui ne repose pas sur les budgets traditionnels annuels afin de conserver la maîtrise des impôts locaux. Aussi, le montage financier prévu repose sur trois postes principaux dont le dispositif est le suivant:

- subventions à hauteur de 50%.
- vente d'une part de notre parc immobilier pour obtenir en fonds propres au moins 30% du coût de l'opération.
- emprunt pour 20% du total de la dépense.

Il est à noter qu'une partie significative de notre parc immobilier n'est pas en bon état et nécessite des interventions de réfection et de remises aux normes importantes. De plus, les rapports induits escomptés ne sont pas ceux réalisés...



C'est ce type de logement qui fera l'objet de ventes qui devront avoir lieu avant le lancement de l'opération.

S'agissant des emprunts, certains d'entre eux actuels et importants, arriveront à échéance en 2016 et 2017. Il s'agira de les reconduire, sans en créer de nouveaux afin de ne pas augmenter leur volume total et par là-même leur amortissement ainsi que le montant du remboursement des annuités.

Les avantages potentiels liés au projet seraient :

- pour la salle des fêtes qui fait l'objet d'une très forte attente, un agrandissement, une mise en conformité des normes de salubrité et de sécurité indispensables. De plus, la convivialité apportée par ce nouveau lieu serait nettement renforcée sachant que la salle des fêtes est très demandée et fréquentée.

- pour la mairie outre l'obligation de conformité à la norme du «handicap», les conditions de travail et d'hygiène pour le personnel seraient nettement améliorées. Un espace élargi assurerait à celui-ci rationalité, fonctionnalité et confidentialité au profit du public.

Les élus trouveraient également dans le nouvel immeuble un bureau spécifique qui permettrait là encore une confidentialité qui s'impose et des conditions d'attente décentes pour le public lors des permanences d'élus, alors qu'actuellement elles se passent parfois... dans la rue.

De plus, il y aurait un maintien, un renforcement des activités dans le faubourg, la constitution d'un quasi pôle administratif avec la Poste et en quelque sorte un renforcement du cadre de vie du village tendant à renforcer le lien social.

Je place toute ma confiance en l'équipe municipale pour construire ce projet et le mener à terme.

Le Maire  
Louis LAUDUN

### INFORMATIONS UTILES

La Mairie est ouverte

du mardi au vendredi, de 14h à 17h.

Le Maire ou ses adjoints tiennent la permanence le samedi de 10h à 12h.

Téléphone : 04 92 75 91 40

Fax : 04 92 75 94 39

Courriel : [communedesimiane@wanadoo.fr](mailto:communedesimiane@wanadoo.fr)

### LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Lors du dernier Echo Simianais nous vous avons fait part de la liste des délégations accordées aux divers élus. Il convient d'y ajouter qu'une nouvelle délégation a été accordée par le Maire à Monsieur Henri Duyn qui a maintenant en charge le pilotage de la présente revue.

Nous portons aujourd'hui à votre connaissance la liste des élus qui représentent la Commune au sein de divers organismes publics et privés.

(Voir tableau en quatrième de couverture)

### COMMÉMORATION DU 70<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DU BOMBARDIER WELLINGTON

Article pages 8 et 9.



L'Echo Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit - numéro 13 - décembre 2014. Mairie de Simiane la Rotonde - Hôtel de Ville 04150 Simiane-la-Rotonde.

Directeur de la publication: M Louis Laudun. Coordination: Henri Duyn.

Rédaction: Louis Laudun, Claude Wicart, Marie-José Noël, Henri Duyn, Philippe Wicart, Michel Roche, Benoît Cassan, Annie Noël, Elisabeth Appy.

Conception graphique, maquette, illustrations: Charlotte Krajl.

Photos: Roger Legrand, Ulrich T, Annie Noël, Jeanne Marie Noël, Stéphanie Mutrux, Elisabeth Appy.

Impression: Imprimerie Rimbaud, Cavaillon. Imprimé sur papier recyclé.

Tirage: 500 exemplaires. Dépôt légal: lors de la parution. Distribution: LaPoste.



## LA VIE SCOLAIRE

L'année scolaire est déjà engagée depuis plusieurs mois. Comme chaque année, le bulletin municipal s'attache à relater la vie de nos écoliers. Cette année, l'école accueille 18 enfants dans la classe de Dominique DUPUY et 19 dans celle de Joël CHAPONNEAU. Les effectifs restent stables. La fin de l'année scolaire 2013/2014 a été marquée par la visite de l'Inspecteur d'Académie et des associations d'anciens combattants venus féliciter les élèves de la classe de Dominique DUPUY pour le travail réalisé sur le thème de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. La fête de l'école a clôturé dans la convivialité la fin de l'année. Le spectacle des enfants a été très apprécié, tout comme le repas cuisiné par Martine. La Réforme des rythmes scolaires a imposé une nouvelle organisation du temps scolaire avec la mise en place de 9 ½ journées d'école dont le mercredi matin. Pour les raisons qui ont été évoquées dans le précédent bulletin municipal, et après concertation avec l'Association des Parents d'élèves, le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas appliquer les nouvelles dispositions. La classe se termine donc le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15H45 et le mercredi à 12H. Pour ne pas pénaliser les parents qui travaillent hors du village et parfois à distance, un temps de garderie a été organisé par la Commune. Les enfants sont sous la surveillance



des ATSEM, Martine et Carole qui sont toutes deux des agents communaux. Comme la garderie du matin et du soir, la Commune a souhaité que ce service soit gratuit. L'exiguïté des locaux de la cantine est un sujet de préoccupation. Comment accueillir tous les enfants sans compromettre leur sécurité et dans de bonnes conditions pour les repas ? Cette année, grâce à la compréhension et la bonne volonté des parents, une entente a été trouvée pour que toutes les demandes d'inscription soient satisfaites. Le coût du repas reste stable et modéré grâce à la gestion rigoureuse de l'Association de la Cantine et le soin apporté par Marie-Yvonne, la cuisinière, dans l'élaboration des repas.



## LA SIGNALISATION DES RUES

La mise en place d'une signalisation indiquant le nom des rues est souhaitée depuis longtemps. Certes, les postiers connaissent bien le village et ses habitants; mais la tâche est complexe lorsqu'il s'agit de relève, sans oublier les fournisseurs qui sont de plus en plus nombreux à exiger des indications précises pour leurs livraisons. C'est donc devenu une nécessité. Le conseil municipal a créé une commission qu'il a chargé de proposer une liste de noms. La mission de cette commission a été limitée

au village et au faubourg, dans un premier temps, afin de se concentrer sur les besoins les plus visibles et d'approcher de façon réaliste une opération qui sera lourde sur le plan de la gestion. Un projet de liste de noms a été établi. La commission a travaillé sur la base des noms existants, soit qu'ils aient une existence reconnue officiellement, mais les cas sont peu nombreux, soit qu'ils répondent à un usage commun.

Quelques dénominations nouvelles ont été proposées ; toutes se réfèrent au nom d'un quartier existant. Enfin, cette liste comporte un très petit nombre de nom de personnalités éminentes ayant un lien avec Simiane. Une numérotation est aussi envisagée pour quelques voies.

Dès que l'accord se fera sur ces propositions, il sera possible d'aborder la phase d'installation des plaques. Cette opération devra être inscrite dans le budget de 2015 afin

de permettre la réalisation d'une campagne d'installation, au cours de l'année. Ces plaques seront apposées la plupart du temps sur des maisons privées. Les propriétaires concernés seront donc officiellement approchés en 2015 pour donner leur accord. Cette initiative répondant à l'intérêt général, nous remercions par avance les propriétaires qui seront saisis de réserver un accueil favorable aux demandes qui leur seront présentées par la Mairie.



## COMMISSION EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Suite à la réunion publique organisée en juillet, à l'initiative de Mr Louis Laudun, maire de Simiane la Rotonde, il a été décidé de créer une commission, en partenariat avec Vivre à Simiane, pour l'embellissement du village afin de le rendre plus attractif. Une convention sera établie afin de concrétiser cette initiative.

Ce projet a tout de suite séduit nombre de Simianais et est piloté par Jean Yves Meignen, membre du conseil municipal et Philippe Wicart représentant de Vivre à Simiane.

Après avoir recensé les emplacements communaux susceptibles d'être aménagés, une première réunion s'est tenue le 18 octobre, en présence de 11 personnes motivées par ce projet, d'autres pouvant nous rejoindre sur des actions ponctuelles.

Après un tour de table où chacun a pu exprimer ses attentes et sa vision des choses et devant l'ampleur de la tâche, il a été décidé de définir des priorités en tenant compte des contraintes budgétaires. Dans un premier temps, avec les plantes et graines de certains membres de cette commission, des premiers travaux peuvent être mis en place.

Mercredi 21 octobre nous nous sommes rendus sur le terrain, haut et bas village, afin de visualiser les tâches prioritaires. Suite à cette visite il est apparu que le premier chantier sera le nettoyage et débroussaillage des espaces retenus, les déchets verts pouvant être emmenés à la déchetterie par

le camion municipal.

D'autres idées ont été proposées qui pourront être réalisées plus tard, dès 2015:

- une journée des plantes ouverte au public
- un troc des plantes
- un vide jardin ( vieux outils)
- un loto pour recueillir des fonds pour l'achat de plantes
- un emplacement à trouver pour une serre
- une journée conviviale de nettoyage avec pique-nique.



Comme vous pouvez le constater cette commission est dynamique, motivée et nous pourrons très vite constater le résultat de nos travaux.



## VIE ASSOCIATIVE

L'association culturelle et sociale Vivre à Simiane organise tout au long de l'année plusieurs événements remarquables.

L'exposition collective dans le cadre de l'Art de Mai est une manifestation départementale profitant du soutien du Conseil Général, elle permet aux artistes locaux (épaulés chaque année d'un nouvel invité de marque) de présenter leur travail (peinture, dessin, sculpture, patchwork) dans le cadre magnifique de la Rotonde.

Le Feu de la Saint Jean, une fête particulièrement appréciée, qui dure jusqu'aux aurores grâce aux musiciens de choc sachant mettre "le feu au feu"...

Le vide-grenier annuel attire un public toujours plus nombreux et donne l'occasion aux habitants du village de montrer leurs talents de "bateleur". Cette année, il s'est déroulé sous un soleil radieux, à la façon d'une fête de convivialité et de bonne humeur avec même du profit pour les nombreux exposants et, bien entendu, aussi pour l'association.

Le marché de Noël (en 2014 il aura lieu le dimanche 21 décembre), est modeste mais très convivial, et surtout, il donne priorité aux producteurs locaux. Et même le père Noël nous rend visite en calèche!

- Le concours de peinture, un des derniers nés des manifestations, pose chaque fois un réel défi aux participants à qui on demande de représenter le village et ses alentours sous toutes les coutures. Un grand nombre d'artistes s'inscrit régulièrement, mais la manifestation dépend fortement de la météorologie locale (c'est vraiment une gageure d'essayer de peindre une aquarelle sous une pluie battante...) et en 2014 les organisateurs ont à leur plus grand regret, été forcés de l'annuler.

N'oublions pas les conférences (Vivre à Simiane a pour cette activité récemment acquis un vidéoprojecteur qu'elle met également volontiers à la disposition des autres associations du village). Les causeries abordent toujours des thèmes proches de nos intérêts, tels que les énergies renouvelables, les gaz de schiste, et autres projets de forage et de prospection ainsi que l'artisanat et l'histoire de notre région. L'association s'engage

d'informer en tout temps la population sur l'évolution des dossiers les plus sensibles.

D'autres activités sont également organisées telles que les randonnées pédestres qui nous incitent à redécouvrir notre environnement, les buffets-rencontre (où tous les nouveaux-venus sont les bienvenus) pour se rencontrer, l'atelier peinture qui, chaque mois, fait découvrir de nouveaux talents, le club de lecture (nouveau!) qui incite à partager ses impressions sur de nouveaux ou anciens ouvrages, et n'oublions pas non plus la soirée "partir en poésie" (liée au "printemps de poètes" organisé partout dans le département) où chacun peut, soit apporter une création personnelle, soit présenter un texte poétique qui lui tient particulièrement à cœur...

Mais Vivre à Simiane essaie aussi de se porter



Photos : Elisabeth Appy

garant de notre bien-vivre local, et surveille de près, à travers son comité Vigiposte, le maintien au sein du village de notre bureau de poste, organe indispensable et rempart contre la désertification de nos campagnes.

Il faut souligner que la grande majorité de ces activités est gratuite et totalement accessible à tous.



## LE CLUB DE PATCHWORK DE SIMIANE



L'exposition 2014 du club de patchwork 04, qui s'est tenue du vendredi 25 juillet au mardi 5 août, fut une fois de plus un franc succès même si la chose ne fut pas aisée... En effet, en 2012 Margaret Dews, la fidèle Présidente de l'association depuis de nombreuses années, a souhaité retourner vers son Angleterre natale et laissait un club encore en pleine croissance. Nous nous devons d'être à la hauteur de la tâche, et en octobre 2012, un nouveau comité s'est constitué sous la houlette de la nouvelle Présidente, Paulette Anderson. L'association n'avait qu'un seul but en tête : l'exposition 2014.



Le vernissage de la manifestation, le vendredi 25 juillet, débutait sous une pluie battante, mais en dépit de la valse de l'unique parapluie disponible, le public était bien présent, fidèle au rendez-vous. La salle des fêtes de notre village semblait méconnaissable, tant elle resplendissait de toutes les couleurs des œuvres réalisées durant ces deux années par les "quiltuses" du club. Les tables regorgeaient de multiples ouvrages pour petits et grands, utiles et futiles...

La tombola traditionnelle suscite toujours un bel engouement, et de nombreux billets furent écoulés. Comme le veut l'usage, le premier prix est toujours un ouvrage réalisé en commun, et



cette année, cette superbe œuvre d'art fut gagnée par Mme Hélène Soumaille de Revest du Bion.

Des petites maniques aux généreux dessus de lit, notre exposition fut très appréciée par les quelques 450 visiteurs de tous âges, ce qui nous a toutes comblés de joie et de motivation pour la Biennale 2016.

Mais pourquoi ne pas venir nous rejoindre?! Nous nous retrouvons chaque lundi de 14.00h à 17.00h dans le local de l'ancienne boulangerie de la rue du Faubourg. Notre club n'a pas la prétention d'être une école, mais davantage un atelier où les quiltuses averties donnent quelques bons conseils et aident les novices. Les idées des unes et des autres fusent pour aboutir aux différents ouvrages que vous avez pu apprécier lors de l'exposition. Nous organisons quelquefois des sorties, toujours en rapport avec l'art du fil et participons à des journées de l'amitié où nous nous retrouvons autour d'un même thème avec des dames d'autres clubs de la région. Venez nous rencontrer un de ces prochains lundis. Pour tout renseignement appelez-nous au 04 92 74 66 38.

L'assemblée Générale du 6 octobre 2014 a élu un nouveau comité : la nouvelle présidente de l'association est Annie Noël, sa vice-présidente Stéphanie Mutrux, la trésorière Catherine Mollet et la secrétaire Catherine Pigeron.



## COMMÉMORATION DU 70<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DU BOMBARDIER WELLINGTON

À l'heureuse initiative du Major Jean-Paul Monnier, président de l'Amicale des Médailleurs Militaires du Pays d'Apt, une cérémonie de souvenir avait été organisée le 10 mai 2014 à onze heures sur le lieu où, voici maintenant 70 ans, un équipage de cinq jeunes aviateurs britanniques avait donné leur vie afin de préserver notre liberté.

Un détachement et un piquet d'honneur du 2ème Régiment de Génie de la Légion Étrangère étaient présents à la cérémonie, ainsi que le Maire de Simiane la Rotonde, Monsieur Louis Laudun, le Maire de la Ville de Banon, Monsieur Philippe Wagner, Le Maire de Gargas, Monsieur Maxime Bey, nombreux élus, anciens élus et habitants des communes avoisinantes, le Lieutenant-Colonel Thirion, le Capitaine Beaussart et le Major Morisson.

Notre région fut le théâtre, durant la deuxième guerre mondiale, d'intenses opérations militaires visant à préparer la libération du midi de la France. À proximité de notre village de Simiane la Rotonde, vers le Plan Chavonnet, un terrain s'était révélé propice pour permettre le largage de matériel conditionné en containers cylindriques «type C ou H» (contenant des armes «Stens», des fusils mitrailleurs «Thompson», des détonateurs, des explosifs tels que la gélinite, des moyens de communication et du numéraires pour couvrir les besoins) destiné aux groupes de résistants locaux. Ce terrain porte le nom de code «Abatteur» (AC 82) et le groupement de résistants, sous le commandement du Capitaine Alexandre (le poète René Char, décédé le 24 février 1988) et d'«Archiduc» (Camille Rayon juin 1913 - aujourd'hui âgé de 101 ans) veillait sur cette zone particulière de parachutage et d'atterrissage (le réseau S.A.P - R2), si vitale pour la suite de notre histoire. L'ensemble du territoire était sous le commandement de «Roger» (Lieutenant-colonel Francis Charles Albert Cammaerts juin 1916 - juillet 2006), officier belgo-britannique SOE (Special Operations Executive), de la section F (le réseau Jockey), membre du réseau Buckmaster.

«L'Etoile filante repassera» (destiné au terrain «Abatteur») et «Arnold vend ses chèvres» (destiné aux Fraches, mais dévié sur Abatteur, à cause

de la présence impromptue d'un détachement allemand aux Fraches) furent les deux messages codés qui résonnaient durant cette nuit du 9 au 10 mai sur les TSF pour annoncer des opérations de largage sur le site «Abatteur». Comme convenu, trois balises furent rapidement disposées sur le site afin de guider les avions tant espérés.

Une escadre de 20 appareils avait d'ores-et-déjà décollé de Foggia en Italie, s'était ravitaillé à Ghisonaccia en Corse, avec une double mission. Seize bombardiers Vickers Wellington devaient se diriger sur Portes-Lès-Valence, chargés de bombes de deux tonnes, afin d'y atteindre une cible importante, une usine de pièces détachées pour ogives volantes V1 allemandes. Les quatre appareils restants (des Lancaster quadrimoteurs) étaient destinés à l'approvisionnement des groupes de résistance du sud-est de la France. Mais à peine une heure après le décollage de Corse, les conditions météorologiques s'étaient fortement dégradées, et parvenue à peine en vue de la côte française, l'escadre avait reçu pour ordre urgent de rebrousser chemin et de retourner à sa base. Tous les appareils, sauf un seul, avaient bien capté l'ordre de retrait (avait-il eu des difficultés de réception radio)? Ayant survolé une zone sensible, encore aux mains de l'ennemi, vers le Cap d'Antibes ou la ville d'Agay, le Wellington a été ciblé par la défense anti-aérienne allemande; l'un de ses deux moteurs Bristol Hercules de 1600 CV avait été touché, et l'équipage avait aussitôt largué sa bombe de deux tonnes en mer afin de ne pas risquer de provoquer des victimes civiles. Le terrain «Abatteur», vers le hameau de Plan Chavonnet, figurait sur la liste des terrains à survoler ou à atteindre si l'un des avions devait éprouver une difficulté quelconque. Conformément aux annonces radiophoniques codées reçues, les résistants locaux, au nombre de sept (Raoul Aubert, Edmé Carretier, Heloïs Castor, Kleber Guillermin, Pierrot Inderkummen, Léon Michel et Norbert Vincent), s'étaient positionnés en attente sur le terrain balisé de trois feux en ligne, depuis un petit moment, afin de réceptionner le largage du matériel prévu.

Au petit matin du 10 mai, vers environ deux heures du matin, ils distinguaient soudainement l'approche d'un appareil volant à relativement basse altitude.

À l'oreille experte des résistants en attente, Edmé Carretier s'exprime anxieux à ses camarades : «Ce... ce n'est pas un quadrimoteur... mais un bimoteur... écoutez...». «Il s'agit peut-être d'un avion ennemi, qui risque de nous mitrailler!» L'avion passe littéralement en rase-motte au-dessus du terrain. Les résistants qui s'étaient regroupés sous le châtaignier non loin du terrain de largage avaient observé que l'appareil en détresse signalait en morse (à l'aide de ses feux de position) qu'il voulait atterrir. Il fit demi-tour. Puis soudain, le pilote avait poussé son seul moteur valide à fond de régime afin de redresser, ayant dépassé la zone balisée, mais le bimoteur avait alors entamé une brusque glissade vers la droite avant de s'écraser quelques instants plus tard au fond d'un vallon proche.

Un fracas épouvantable... puis le silence... Dans le creux du vallon, une lueur, un éclair et beaucoup de fumée. Mon Dieu... pourvu que... Il fallait immédiatement éteindre les balises de positionnement du terrain «Abatteur», afin de ne

Mais, de grâce... n'oublions jamais, jamais, les noms de ceux qui ont ainsi fait don de leurs vies, afin de préserver les nôtres :



RAF Flight Officer **John HUGGLER** - Pilote - matricule 146992 - 29 ans

RAF Flight Officer **Harry Charles LANE** - Navigateur et co-pilote - matricule 124670 - 28 ans

RAF Flight Sergeant Proctor **Neville Bryning GREEN** - Opérateur radio et mitrailleur de bord - matricule 1079710 - 21 ans

RAF Sergeant **Kenneth Walter JACKSON** - Préposé aux largage de bombes - matricule 1585321 - 21 ans

RAF Sergeant **Eric John Norman HOWELL** - mitrailleur de bord - matricule 1653086 - 22 ans

**Souvenons-nous à jamais, que ce fut pour la France, qu'ils choisirent de combattre au péril de leur vie, et qu'ils aient mis leurs vies en danger.**

**C'est pour chacun de nous, qu'ils périrent.**

**Erigeons à leur mémoire, un temple fait d'or et d'argent, digne des rois.**

**Si nous manquions à leur mémoire, ils périraient une nouvelle fois.**

Edmé Carretier



## LE XXXII<sup>IÈME</sup> FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

### BRAVO POUR LA MUSIQUE, PANIQUE À LA TRÉSORERIE



La qualité était au rendez-vous de cette 32<sup>ème</sup> édition ayant pour thème « **Airs et chansons, reflets de l'Histoire** ». La présentation de la *Chanson de Roland* par le comédien Alain Carré fut excellente. *Le retour de la Paix*, titre d'une cantate de Pignolet de Montéclair, interprétée par le Parlement de Musique de Martin Gester nous a fait découvrir la soprano Dorothee Leclair et la « Steikerke », sonate de F. Couperin si rarement jouée. Isabelle Desrochers a mis tout son talent de soprano et de comédienne dans *En marche, Citoyens* tandis que la harpe de Claire Piganoli accompagnait les airs favoris de Marie-Antoinette et de ses dames d'honneur. Notre public fut impressionné par la virtuosité des cinq instrumentistes de l'ensemble Les Timbres, dont trois Japonais, qui nous ont transportés à Vienne pour revivre les *Batailles en Musiques et Musiques en batailles* livrées quand la capitale impériale fut assiégée par les Turcs en 1683.

Au final, Fuoco E Cenere a ravivé nos souvenirs bibliques en nous offrant une autre découverte : la voix éblouissante de la jeune soprano Julie Fioretti tour à tour Judith et Esther, deux héroïnes de l'Histoire juive.

Donc un bon cru que ce festival 2014! Sur le plan financier, il en va autrement !

La baisse de la fréquentation, générale certes, a été très sensible cet été, touchant la billetterie (- 6'000€) et toutes les recettes annexes : ventes de programmes, d'affiches, de boissons... De plus, le retard spectaculaire dans le versement des subventions : deux ans pour une subvention de UE et plusieurs mois pour la plupart des collectivités locales, a plongé dans l'angoisse la trésorière et la présidente durant tout le mois d'août et diminué sensiblement les retombées économiques du festival sur l'économie locale (auberges, restaurants, chambres d'hôtes, achats divers, impressions de documents, locations...) qui normalement sont estimées à 12'500€, bien plus que la subvention allouée par la Municipalité au Festival (8'000€).

Photos : Jeanne Marie Noël



## LA PAGE TOURISTIQUE



### OFFICE DE TOURISME ET CHÂTEAU MÉDIÉVAL BILAN 2014



Après un démarrage de saison plutôt lent, les visiteurs du Château ont été plus nombreux au mois de mai grâce aux longs week-ends. Ensuite, une activité plus soutenue sur le cœur de saison (mi-juillet à mi-août) a permis de bénéficier d'une bonne fréquentation sur cette période. Toutefois et comparativement à l'an dernier, on constate une baisse de l'activité sur 2014. Cette baisse touche quasiment tous les secteurs d'activité et toutes les zones du département et plus particulièrement le Verdon et la Haute Provence (source ADTO4).

La conjoncture économique difficile associée à une météo plutôt défavorable viennent expliquer ces résultats selon les professionnels. Fin août, 10300 visiteurs payants sont venus au château soit 700 de moins qu'en 2013 à la même période. En revanche, au Jardin de l'Abbaye de Valsaintes la progression du nombre de visiteurs depuis 2 ans semble se confirmer en 2014. Les diverses animations, les nouveaux aménagements du jardin, les articles de presse, la météo clémente pour les plantes et les visites guidées de l'été ont porté leurs fruits! A la mi-septembre, nous comptons 11'000 entrées payantes au jardin.



## LE GÎTE LA FONTAINE

Nombreux sont ceux qui ne le savent pas, mais nous comptons parmi les domaines d'activité sur notre commune, un important haras de chevaux d'endurance. Depuis 2005, Isabelle a fait naître nombre de Pur-sang arabes, d'anglo-arabes et de demi-sang arabes qui ont participé à maintes épreuves d'endurance. Les chevaux d'endurance peuvent parcourir jusqu'à 160 km sur une seule journée... Ce sont les «marathoniens» du monde équestre, en quelque sorte.

Cette année, en septembre, un des chevaux (Tamour d'Isa) est arrivé septième au championnat du monde de la discipline en Slovaquie. Mais la famille Nard et Chiarazzo ne se limite pas à cette très noble activité. Toute l'année et sans interruption, le lieu propose des chambres d'hôtes (chauffées afin d'accueillir des visiteurs même en hiver) et une excellente table d'hôtes où Bernard nous présente tous les produits de notre terroir, mais aussi des pizzas cuites au feu de bois... Si La Fontaine accueille



évidemment des groupes de cavaliers en randonnée, on peut également y faire organiser des manifestations les plus diverses et variées, telles que des mariages, des repas d'entreprise, des soirées à thème et aussi le réveillon de la St Sylvestre... Le cadre rural et médiéval du lieu se prête entièrement à nous procurer un dépaysement garanti, au sein d'un paysage merveilleux, en vue de notre village.



## LA PAGE DU PATRIMOINE



A l'occasion de la journée du Patrimoine, le 21 septembre, la Mairie a exceptionnellement ouvert ses portes pour

présenter un élément appartenant au patrimoine de Simiane et revenu quelques jours avant dans la Commune : une tête de pierre sculptée de la Rotonde. Depuis lors, cette sculpture a été placée dans la salle du rez-de-chaussée du château où les visiteurs peuvent l'admirer, en attendant qu'elle retrouve sa place dans la Rotonde.

Elle représente un homme cornu et proviendrait du 4<sup>ème</sup> pilier en partant de la gauche à partir de l'entrée. Retrouvée lors des travaux de reconstitution du plancher de la Rotonde parmi d'autres pierres provenant également du bâtiment, elle avait été confiée à M. Alain Brest pour être restaurée. Une partie du visage avait en effet disparu,

et il a fallu la reconstituer; ce qui a été fait avec beaucoup de talent.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car les experts se demandent comment cette pierre a pu se retrouver au pied du pilier alors qu'elle couronnait autrefois ce même pilier.

Certains font aussi remarquer que celle qui apparaît sur une photo ancienne présentait une différence notable avec la sculpture récupérée par la Mairie : cette photo représente en effet un homme tirant la langue.

Un peu de mystère va bien à la Rotonde qui a toujours suscité des interprétations diverses. Et ces questions auxquelles il sera probablement difficile de répondre, ajoutent à la curiosité qui entoure le monument. Le retour de cette sculpture montre aussi combien notre patrimoine est fragile, même lorsqu'il est en pierre. Plusieurs têtes de la Rotonde ont malheureusement disparu au fil du temps et d'autres se sont fortement dégradées. La conservation de ce patrimoine, mais aussi des autres éléments qui font l'identité particulière du village, constitue un acte de responsabilité vis-à-vis des générations à venir.

En conséquence, les propriétaires de telles plantations doivent prendre leurs dispositions pour éviter de telles situations. Il faut savoir que la collectivité peut prescrire et faire exécuter d'office aux frais des propriétaires tous travaux destinés à rétablir une situation normale sur le domaine public. C'est alors le Trésor Public qui se charge de récupérer les fonds auprès des contrevenants.

Par ailleurs, les frimas de l'hiver sont à nos portes, bientôt nous passerons déneiger les chemins et les routes de notre commune. Afin de faciliter cette activité et de permettre aux engins de manœuvrer sans encombre, nous vous demandons de bien vouloir effectuer la taille des haies qui bordent vos propriétés.

### FACTURATION DE L'EAU POTABLE

Nous avons décidé de mettre en pratique la réglementation à compter de 2015 qui nous permet de faire 2 facturations par an. La première facturation interviendra fin avril pour 50% du montant de l'abonnement ainsi qu'un pourcentage sur la consommation d'eau, la deuxième facture vous parviendra fin octobre pour le solde de l'abonnement ainsi que le solde de l'eau réellement consommée

### CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le Conseil municipal a délibéré au sujet des concessions funéraires et a décidé d'effectuer la reprise des concessions abandonnées dans les deux cimetières de la commune. Il a également été décidé d'aménager un caveau dépositaire dans le nouveau cimetière de Simiane.

En effet, il a été constaté que nombre de caveaux n'étaient plus du tout entretenus et que certaines sépultures s'étaient fortement dégradées. Des recherches seront entreprises dès 2015 afin de déterminer quelles sont les familles des défunts, afin d'entreprendre les

opérations de reprise.

Par ailleurs, il ne sera plus accordé de concession perpétuelle, mais d'une durée maximale de 50 ans.

### DÉNEIGEMENT

Comme chaque année, la commune se charge du déneigement des voies qui sont de sa responsabilité. A cet effet trois personnes, qui ont signé des conventions avec la commune, sont équipées du matériel adéquat pour assurer le dégagement des routes (lames ou étraves), ainsi que de tracteurs, elles entreront en action dès lors que la couche de neige atteindra 10 cm.

Léon AUBERT se chargera du village, de tout le secteur qui part de la limite de la commune avec Monsalier, jusqu'au Chapeau Rouge; c'est-à-dire tous les chemins communaux situés à droite et à gauche de l'axe principal. A partir du Chapeau Rouge, et jusqu'en limite de la commune, il n'assurera que les voies communales qui se trouvent sur la droite de cet axe (sens Banon - Apt).

Alain BLANC déneigera les secteurs de Carniol et de BoulINETTE jusqu'à Valsaintes. De plus, il aura en charge tous les chemins communaux qui se trouvent à gauche de l'axe Banon - Apt (en fait, de la Fond de Luc au Garan).

Enfin, Jean Marie BLANC s'occupera du quartier des Blaques ainsi que du plateau et de Chavon.

Afin de faciliter les manœuvres de ces engins, la commune vous prie de bien vouloir dégager les accès et de tailler les branchages qui pourraient gêner le passage. Par ailleurs, il serait utile de signaler à l'aide de piquets d'éventuels objets au sol rendus invisibles par la neige et qui pourraient être abîmés par l'action des déneigeuses.



## INFORMATIONS DIVERSES

### RÉCOLTE DES ADRESSES DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

Afin de préparer pour le début du deuxième semestre de 2015, une base d'adresses électroniques qui nous permettra d'informer directement la population sur divers aspects de la vie de la commune, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer vos coordonnées, soit par

téléphone au N° 04 92 75 91 40, soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [communedesimiane@wanadoo.fr](mailto:communedesimiane@wanadoo.fr)

### TAILLE DES HAIES ET D'AUTRES VÉGÉTAUX DIVERS

Il est rappelé que les haies ou les végétaux de toute nature, isolés ou non, ne doivent en aucun cas entraver la circulation des piétons ou de tous véhicules sur les voies publiques.



### HENRI LAUGIER (1888-1973) DE LA HAUTE PROVENCE À L'UNESCO



Henri Laugier appartient à une famille d'instituteurs Bas-Alpins imprégnés des vertus républicaines et laïques. Il est né le 5 août 1888 à Mane où vivait son grand-père maternel Joachim Coulomb. Son grand-père paternel, Amédée Laugier s'était fixé à Simiane, dans l'ancien ostau Ferri. Cette demeure située au fond d'une placette surélevée entre la Halle couverte et l'église Sainte-Victoire fut pour Henri Laugier un havre de paix, depuis ses vacances scolaires avec ses parents Albert et Marie Laugier et sa sœur Lucie jusqu'aux brefs séjours autorisés par sa carrière internationale. Après de brillantes études au lycée de Grenoble où son père était directeur de l'Ecole Normale, il suivit les cours de la Faculté de Médecine de Paris pour se spécialiser en physiologie et soutenir sa thèse en 1913.

Il est impossible d'embrasser en quelques

lignes la carrière d'Henri Laugier tant son ouverture d'esprit, ses entreprises multiples, ses postes de responsabilités nationales et internationales font de lui un homme exceptionnel, citoyen du monde, précurseur de notre XXIème siècle en bien des domaines.

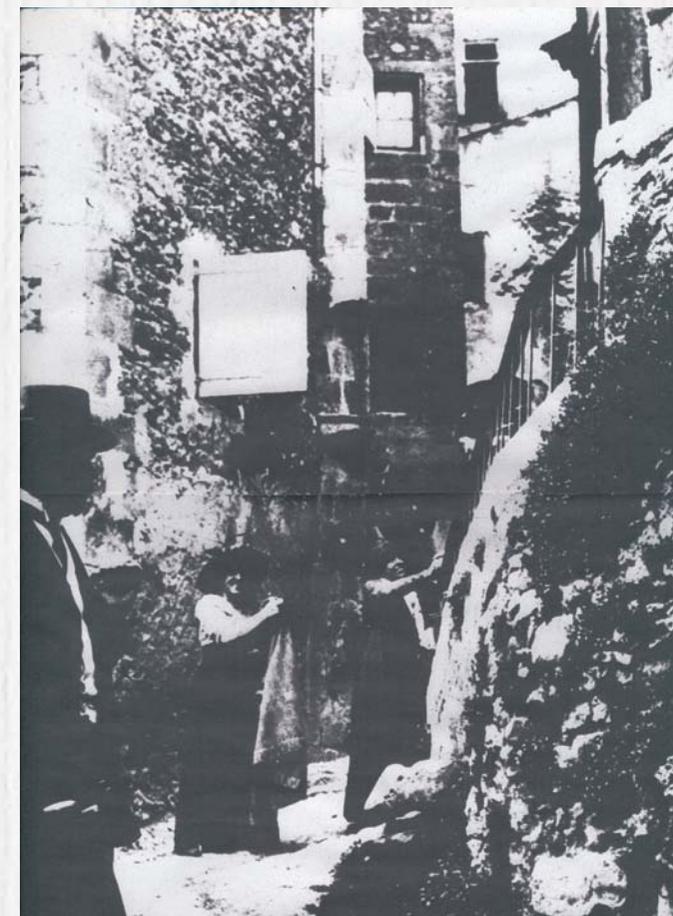
Il s'engage très tôt en politique au Parti Radical Socialiste et devient Franc-maçon en 1911. Quoique pacifiste, il est affecté comme médecin durant la Première Guerre Mondiale en Champagne puis à Salonique. Démobilisé, il retourne vers la physiologie et la politique et s'investit dans les organismes ayant pour but de mettre la science et la connaissance au service de tous : Conservatoire des Arts et Métiers, Institut National d'Orientation professionnelle, CNRS dont il est le premier Directeur en 1939. En politique, il est directeur de cabinet d'Yvon Delbos.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Henri Laugier s'exile en Amérique et s'engage à soutenir la France Libre du Général de Gaulle au sein de l'Association France Forever, tandis qu'il crée le département de Physiologie à l'Université de Montréal puis en 1943 il rejoint l'Afrique du Nord comme recteur de l'Université d'Alger.

Rentré en France en 1945, Henri Laugier trouve dans la création de la DGRC (Direction générale des Relations Culturelles) l'occasion de concrétiser ses vastes projets d'alphabétisation et de formation sociale, de développement de la langue française par la multiplication des attachés culturels en Europe, en Amérique latine, en Asie, au Moyen-Orient. C'est en 1946 que

le dynamisme d'Henri Laugier le conduit au poste de Secrétaire Général adjoint de l'ONU pour les questions sociales. Grâce à son amitié avec René Cassin, Laugier participe à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (décembre 1948), il s'investit dans la création de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). En 1952, il est élu membre du Conseil exécutif de l'UNESCO. A ce poste, il combat pour l'universalité de cet organisme, pour la coopération scientifique entre les laboratoires nationaux et s'insurge contre la lenteur des réalisations humanitaires en faveur des pays sous-développés. Mais le politicien, le fonctionnaire international ne doit pas faire oublier l'homme de cœur : sa passion pour la peinture cubiste et sa liaison de cinquante ans avec Marie Cuttoli. Cette artiste en tapisserie a longtemps travaillé pour la manufacture

d'Aubusson en réalisant sur le métier les oeuvres de ses amis peintres : Lurcat, Picasso, Miro, Braque... C'est avec elle qu'Henri Laugier s'est initié à la peinture moderne et qu'il a pu réaliser une collection exceptionnelle léguée en partie au Musée d'Art Moderne de Paris. C'est chez elle qu'il rencontre le «tout Paris» de la pensée et de l'art. C'est avec elle qu'il se retire en 1969 à Antibes, jusqu'à leur décès en 1973, Henri le 20 janvier, Marie le 23 mai. C'est avec elle qu'il repose au cimetière de Simiane.



Organismes :	Titulaires :	Suppléants :
<b>CCPB</b> Communauté de communes du Pays de Banon	Louis LAUDUN Claude WICART	
Commission <b>ENFANCE</b> de la CCPB	Paméla BARATELLA	
Commission <b>TOURISME</b> de la CCPB	Isabelle OUDOT	Henri DUYN
<b>CLECT</b> - Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCPB	Louis LAUDUN	
<b>CCAS</b> Centre communal d'action sociale	Louis LAUDUN Claude WICART Isabelle OUDOT Paméla BARATELLA Gilles COUTTON	Myriam QUEVEDO Philippe HABEREY Marie-Noëlle SERVIGNAT Laurent CHENAL (hors conseil municipal)
<b>CAO</b> Commission d'appel d'offre	Bernard RENIET Michel ROCHE Marie-José NOËL.	Henri DUYN Benoît CASSAN Vincent BLANC
<b>CCID</b> Commission communale des impôts directs. (dont certains membres hors conseil municipal)	Vincent BLANC Philippe WICART Vanessa MASTO Jean-Pierre COMTE Rémi MAGNAN	Rose MEUNIER Philippe HABEREY Bernard RENIET Caroline THOMAS André MARTIN
<b>SMAEP</b> - Syndicat mixte d'adduction eau potable	Jean-Pierre COMTE	Gilles COUTTON
<b>VCC</b> Syndicat mixte Villages et Cités de caractère	Marie-José NOËL Michel ROCHE (expert)	Henri DUYN
<b>PAS</b> - Programme d'aménagement solidaire	Claude WICART.	
<b>SDE</b> Syndicat d'énergie du 04	Vincent BLANC Henri DUYN Gilles COUTTON	Jean-Pierre COMTE Bernard RENIET
<b>CNAS</b> - Centre national d'action sociale	Claude WICART	
Syndicat des <b>TRANSPORTS SCOLAIRES</b>	Claude WICART	Paméla BARATELLA
Syndicat intercommunal de la <b>FOURRIERE</b>	Léon AUBERT	Benoît CASSAN
<b>SIRCC</b> Syndicat intercom. rivières Calavon Coulon	Léon AUBERT Benoît CASSAN	Bernard RENIET Vincent BLANC
<b>AGEDI</b> - Agence de gestion et de développement informatique	Jean-Pierre COMTE	Henri DUYN
Communes <b>FORESTIERES</b>	Benoît CASSAN	Léon AUBERT
Conseil des <b>ECOLES</b>	Claude WICART	Paméla BARATELLA
<b>CANTINE</b> scolaire	Claude WICART	Paméla BARATELLA
Comité des <b>FÊTES</b>	Bernard RENIET	Paméla BARATELLA
Correspondant <b>DEFENSE</b>	Michel ROCHE	
Référent <b>GRIPPE AVIAIRE</b>	Benoît CASSAN	
Commission <b>PRÉVENTION</b> des <b>EXPULSIONS LOCATIVES</b>	Claude WICART	